

Affaires courantes

musique et autres cours ayant trait aux arts d'exécution du projet de loi concernant la nouvelle taxe de vente.
• (1510)

LE MAINTIEN DU SERVICE VOYAGEURS DE VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions signées par 5 098 citoyens du Canada, des États-Unis et de l'Angleterre. Les pétitionnaires sont d'avis que le service-voyageurs ne doit pas être aboli au Canada. Quatre cent vingt-cinq des signatures ont été recueillies à Thunder Bay et dans le nord-ouest de l'Ontario. Les pétitionnaires sont surtout des passagers du train transcontinental qui arrivaient à la gare de Thunder Bay ou en partaient. Je dépose ces pétitions, car le greffier des pétitions les a jugées conformes à l'article 36 du Règlement. Les autres pétitions, que la famille Larson de Medicine Hat m'a fait parvenir, ne peuvent malheureusement pas être présentées, mais je voudrais en faire mention. Merci, monsieur le Président.

L'AMÉLIORATION DU SERVICE VOYAGEURS DE VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition en conformité de l'article 36 du Règlement. Les pétitionnaires sont des gens de l'Ouest qui signalent que le gouvernement du Canada n'a pas fourni les ressources nécessaires pour effectuer les améliorations qui auraient permis à VIA Rail de soutenir la concurrence. Ils sont d'avis que les compressions sont beaucoup trop radicales dans le cas de VIA Rail. Ils demandent au Parlement de moderniser le service-voyageurs dans les régions où ce mode de transport est plus rapide, plus économique, plus sûr, plus commode, plus respectueux de l'environnement et plus efficace du point de vue énergétique que d'autres modes.

LA FERMETURE DU PORT DE CHURCHILL

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le ministre des Transports ayant annoncé qu'on n'expédierait pas de grain à Churchill cet été, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 375 Canadiens du Manitoba et des villes suivantes: Prince-Albert en Saskatchewan, Gimli au Manitoba, Kelowna en Colombie-Britannique, Fredericton au Nouveau-Brunswick, Bracebridge en Ontario, Windsor en Ontario, Edmonton en Alberta, St. John's à Terre-Neuve, Niagara Falls, Hamilton, Kitchener, Newmarket, Toronto, Labrador City, Regina, Winnipeg, Brandon, Stratford, Kingston, Victoria, London en Ontario et Lorrette au Manitoba. Ces pétitionnaires d'un peu partout au Canada sont d'avis que le gouvernement fédéral a la responsabilité de

développer le potentiel évident du seul port de mer intérieur du Canada et de veiller à ce que 3 p. 100 des expéditions annuelles de grain passent par le port de Churchill, et ils demandent que le gouvernement cherche activement les moyens d'utiliser ce port de mer important pour expédier d'autres marchandises que le grain à l'étranger.

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

M. le vice-président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du Leader du gouvernement à la Chambre des communes): Je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

Des voix: D'accord.

* * *

LES VOIES ET MOYENS

LE TARIF DES DOUANES

L'hon. Doug Lewis, au nom du ministre des Finances, propose: Que la motion des voies et moyens tendant à modifier le Tarif des douanes, qui a été déposée à la Chambre le jeudi 27 avril, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

LE TARIF DES DOUANES

L'hon. Doug Lewis (au nom du ministre d'État (Finances)) propose: Que le projet de loi C-17, intitulé Loi modifiant le Tarif des douanes, soit maintenant lu une 1re fois et imprimé.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.